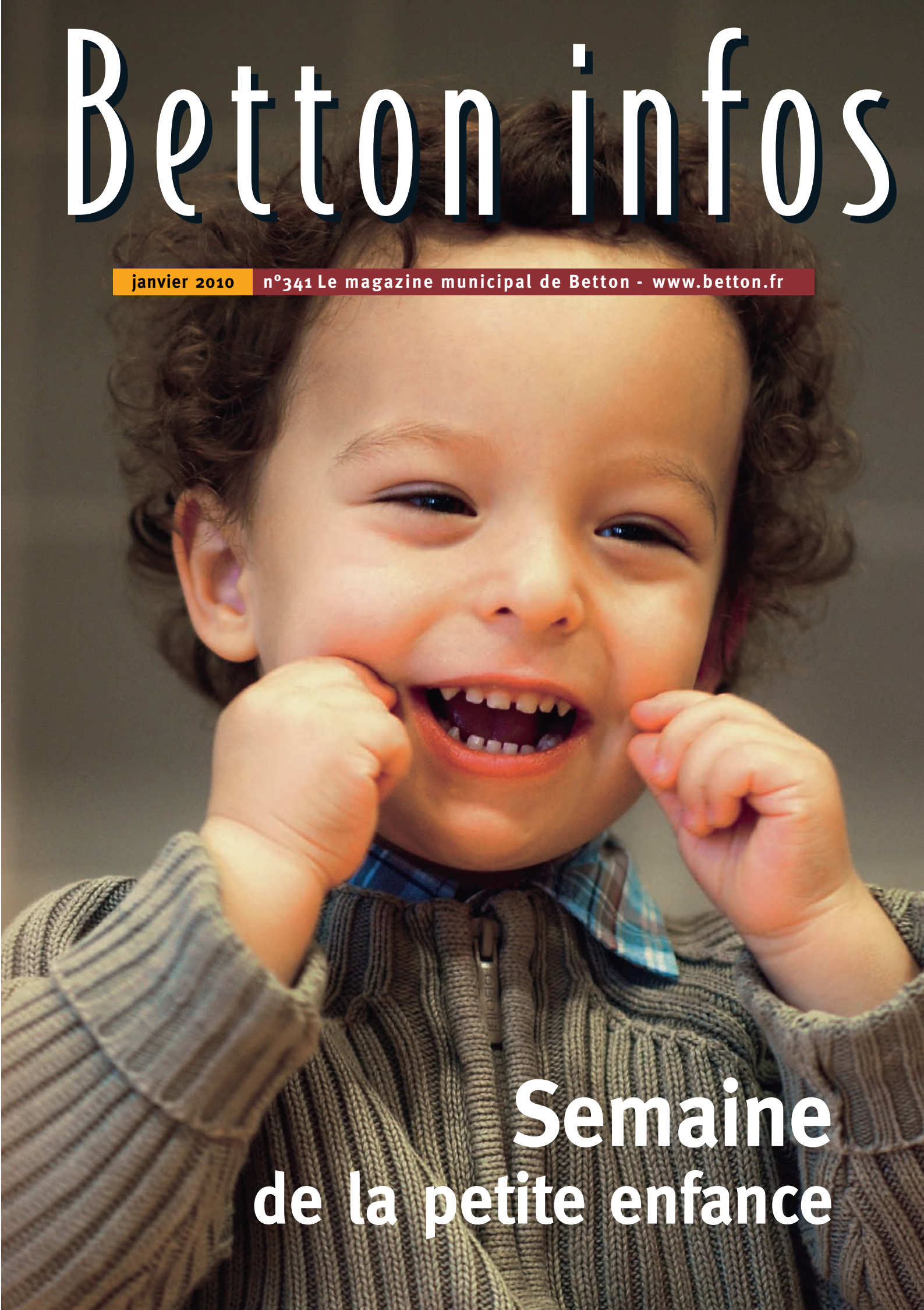


Betton infos



janvier 2010

n°341 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

**Semaine
de la petite enfance**

Actualités en bref

■ Collecte des sapins de Noël

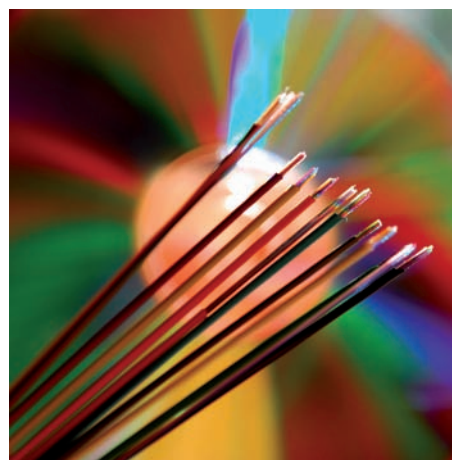
Le **mardi 12 janvier**, l'association Relais services proposera à tous les Bettonnais qui résident sur la partie agglomérée de la commune, d'enlever gratuitement leur sapin de Noël.

Il suffit de déposer votre sapin dès 8 h, bien en vue, sur le trottoir ou près de votre portail d'entrée. Attention de ne pas gêner les passants ou vos voisins.

Ce même mardi, l'association collectera les déchets verts des adhérents à ce service. La collecte suivante aura lieu le mardi 9 février. La collecte hebdomadaire reprendra dès le 2 mars.

■ Accès au haut débit

La construction du réseau haut débit en fibre optique est achevée sur Rennes Métropole. Celle-ci compte désormais près de 260 km de réseau de fibre optique déployé sur les 37 communes de l'agglomération. Vous êtes un particulier ? En zone d'éligibilité à l'ADSL, vous pouvez bénéficier de la concurrence entre les différents fournisseurs d'accès à Internet. Vous êtes une entreprise ? Vous pouvez bénéficier des offres très haut débit sur fibre optique proposées par les opérateurs. Pour tous renseignements, contactez votre fournisseur internet.



■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
02 99 55 81 01

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et l'**O.E.C.B.** (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) ont de nouveaux horaires d'ouverture au public :

- **lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**

- **mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h**

Assoc'Services

se situe derrière le centre administratif.

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi de 13h30 à 18h30

mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30



258, c'est le nombre de tableaux que vous pouvez venir découvrir depuis le 11 décembre à l'exposition « Christine Morin en lumière à Betton ». Les œuvres de l'artiste seront visibles jusqu'au 31 janvier à la Galerie Espace-Expo.

■ Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Du mardi au samedi de 15h à 18h.

Le dimanche de 11h à 13h

et de 15h à 18h, sauf jours fériés.

Christine Morin sera présente tous les jeudis du mois de janvier et sur rendez-vous.

Brigitte Laureau sera présente tous les samedis et dimanches de 15h à 18h et sur rendez-vous. Entrée libre.

Renseignements : 02 99 55 81 01
ou **www.betton.fr**

■ Information Grippe A

Le centre de vaccination se situe au Prieuré (nom donné aux anciens locaux de l'école Raoul Follereau), place de l'Eglise. Si vous souhaitez en connaître les horaires d'ouverture, nous vous invitons à composer le **0810 805 001** (coût d'une communication locale) ou à vous rendre sur le site internet de la Ville **www.betton.fr**

Pour le bon déroulement de ces journées de vaccination, une signalisation a été mise en place afin d'indiquer les grandes aires de stationnement. Celles-ci se situent place de la Mairie, à la Médiathèque ainsi que sur la place du Trégor.

Le parking du Prieuré est réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Pour toute information sur la vaccination, vous pouvez composer le **02 99 02 10 80**. Ce numéro est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

■ Nouvelle organisation du service des cartes grises depuis le 1^{er} janvier 2010

Avec la mise en place du nouveau système d'immatriculation des véhicules, l'ensemble des opérations concernant les certificats d'immatriculation peut désormais être réalisé soit chez un concessionnaire habilité ou agréé, soit par courrier adressé à la préfecture. Dès lors, depuis le 1^{er} janvier 2010, les opérations relatives aux cartes grises peuvent être réalisées sans aucun déplacement des professionnels ou des particuliers aux guichets de la préfecture ou des sous-préfectures.

En revanche, les services de la préfecture pourront recevoir et traiter, par rendez-vous si le dossier le justifie, les demandes de renseignements ou les dossiers particulièrement complexes. À cette fin, une cellule spécifique de contact est joignable depuis le 1^{er} janvier 2010 :

SIV-info@ille-et-vilaine.pref.gouv.fr ou **02 99 02 14 81** (de 14h à 16h).



8



9



12



15

s o m m a i r e

4 à 9

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 16 décembre
Tarifs municipaux 2010
Informations diverses

10 et 11

DOSSIER

Semaine de la petite enfance

12

JEUNESSE

D'Jeuns et motivés !

13

MÉDIATHÈQUE

Culture pour tous

14

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Keroler : chouchou de la pâtisserie

15 à 17

VIE ASSOCIATIVE

Tout Betton Court
Actualités des associations
Pompier...volontaire !

18

INITIATIVE

Guy Briand : la solidarité en exemple

19 et 20

AGENDA, CLIN D'ŒIL

*Le Maire,
Les élus du Conseil Municipal,
Le personnel communal
vous présentent en ce début d'année 2010
tous leurs vœux de bonheur,
de santé et de réussite dans vos projets.*





CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2009

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES



■ Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la commune, en partenariat avec Rennes Métropole, a décidé d'établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Il s'agit d'un projet pilote en la matière qui a pour objectif de fixer les dispositions nécessaires pour rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobile aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Le réseau le plus utilisé sera traité en priorité en suivant les exemples d'aménagements déjà réalisés sur plusieurs sites de la commune (bandes podotactiles, mobilier avec contraste visuelle, largeur de trottoir suffisante, etc...).

RÉHABILITATION DE LA FERME DE LA CHAPERONNAIS

■ Depuis 1997, année d'achat de la ferme de la Chaperonnais par la Municipalité, une réflexion a été lancée afin de transformer ce site en **Accueil Collectif de Mineurs**. Celui-ci viendra remplacer le Centre de Loisirs actuellement situé au Prieuré. Le projet éducatif est en cours d'élaboration et le programme de l'opération est en phase de finalisation avant présentation aux architectes. **Ce projet se veut exemplaire en terme de développement durable**, au niveau du bâti d'une part (isolation, chauffage, gestion de l'eau, matériaux...) et du projet éducatif d'autre part (utilisation des espaces extérieurs pour les activités de pleine nature, pédagogie à l'environnement, à la faune grâce à



la présence d'animaux et à la flore avec la réalisation de jardins pédagogiques...). Les activités proposées aux enfants s'articuleront ainsi autour de 3 axes :

- **permettre aux enfants de s'approprier le territoire périurbain** en faisant de la Chaperonnais un espace ouvert sur la commune et sur le monde : sorties, développement des liens avec les associations, utilisation des ressources culturelles et sportives de la Ville...
- **favoriser la vie de groupe pour un épanouissement individuel** : stimuler à la fois l'autonomie de l'enfant et son intégration dans le groupe, tout en respectant son individualité,
- **favoriser la créativité, découvrir par soi-même** : développer la sensibilité de l'enfant à la nature et à l'environnement, utiliser l'espace de la Chaperonnais pour la stimulation sensorielle.



RÉALISATION DU PARC PAYSAGER DES MÉZIÈRES

■ Dans le cadre de l'aménagement du parc des Mézières, la Municipalité va réaliser une passerelle piétonne et cycliste afin de pouvoir rejoindre le complexe sportif de La Touche. Cette liaison participera au développement des itinéraires de circulation douce sur l'ensemble du territoire.



URBANISATION DU SECTEUR DE LA BASSE RENAUDAIS

■ Dans le cadre de l'urbanisation du secteur de la Basse Renaudais, une demande de permis d'aménager la partie Nord va être déposée. Pour cette première tranche, le projet prévoit la réalisation de 70 logements.

RÉALISATION DES JARDINS FAMILIAUX

■ Convaincue de l'intérêt croissant que peuvent représenter les jardins familiaux, la municipalité va réaliser **36 jardins sur 2 sites** :

- 12 à La Piconnerie, à l'Est de la commune, avec des parcelles de 80 à 90 m²,
- 24 à La Chaperonnais, à l'Ouest, sur des parcelles allant jusqu'à 100 m².

Le principe retenu est la constitution de lots de 4 jardins qui disposeront sur un îlot central d'un abri de jardin pour stocker le matériel et d'un récupérateur d'eau de 500 litres leur permettant une autonomie pour l'arrosage. Habiter Betton et vivre en habitat collectif seront les principaux critères d'attribution. 40 familles se sont manifestées à la suite de l'article

Débat d'orientations budgétaires

Le budget 2010 de la commune devra tenir compte de la conjoncture économique difficile et des nombreuses incertitudes qui l'entourent. La reprise s'annonce fragile, le chômage va continuer à augmenter dans les mois à venir et les dotations de l'Etat seront limitées à la seule inflation. À cela s'ajoute la réforme des collectivités territoriales (notamment la suppression de la taxe professionnelle et la disparition de la clause générale de compétence pour les Conseils Généraux et Régionaux) qui aura certainement des conséquences sur les ressources de la commune.

Dans ce contexte, le Maire, Michel Gautier, et Claude Géré, adjoint aux finances, ont rappelé **la nécessité de contenir les charges de fonctionnement**. Après avoir porté de nombreux investissements durant une période propice où l'urbanisation était dynamique et donc l'apport de nouvelles populations important, la collectivité doit aujourd'hui **poursuivre l'optimisation de ses dépenses**. Plusieurs leviers sont à l'étude ou en cours de mise en œuvre : un fonctionnement optimisé des services municipaux grâce à leur réorganisation, une meilleure gestion de l'énergie à travers la recherche d'économies, une rationalisation de la dépense publique par la passation systématisée de marchés publics, la mutualisation de services ou encore la mise en place de nouvelles utilisations des équipements publics. Pour ne pas alourdir les charges des familles, la Municipalité a fait le **choix politique de ne pas augmenter ses taux d'imposition depuis 2002** et privilégie **une politique volontariste en matière d'urbanisation**. Pour 2010, **le montant des investissements devrait se situer sur un volume de 3 000 000 €** (comprenant 1 600 000 € de restes à réaliser 2009) **sans recours à l'emprunt** pour financer la restructuration du groupe scolaire Haye-Renaud et la réalisation du centre de loisirs sur le site de la Chaperonnais. Parmi les autres investissements, les travaux de voirie, l'éclairage public ou la rénovation des bâtiments participeront à améliorer le cadre de vie des Bettonnais tout en assurant une activité économique aux entreprises locales.

paru dans le Betton Infos. La mise en œuvre effective des jardins aura lieu au printemps.

Retrouvez toutes les décisions
du Conseil Municipal sur
www.betton.fr

FEST-NOZ DE PRINTEMPS

■ Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Ville de Betton organisera le fest-noz de Printemps le **samedi 20 mars 2010**. Au programme de la soirée, les groupes Pennou Skoulm et Déomp sont déjà annoncés.

■ Prochain

CONSEIL MUNICIPAL :
mercredi 3 février 2010 à 20h30

Tarifs 2010

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre dernier, les élus ont voté les tranches tarifaires permettant d'établir les tarifs des différents services municipaux. Celles-ci entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 et seront appliquées en fonction du quotient familial. Cette année, compte tenu du contexte économique difficile, la Municipalité a décidé de limiter la hausse du coût de la restauration municipale à l'inflation prévisionnelle en 2010, soit 1,2%. Tandis que la tranche tarifaire la plus haute (7) paiera un repas 4,90 €, il faut savoir que le prix de revient est de 6,14 € (coût établi en 2008). La participation financière de la commune est donc importante pour ne pas alourdir les charges des familles. Les autres tarifs augmenteront quant à eux de 3% en lien avec l'évolution annuelle du coût de revient.



CENTRE DE LOISIRS

Tranche tarifaire 1 :

Demi-journée : 2,76 €
Journée : 4,61 €

Tranche tarifaire 2 :

Demi-journée : 2,95 €
Journée : 4,92 €

Tranche tarifaire 3 :

Demi-journée : 3,34 €
Journée : 5,57 €

Tranche tarifaire 3,5 :

Demi-journée : 3,50 €
Journée : 5,84 €

Tranche tarifaire 4 :

Demi-journée : 3,68 €
Journée : 6,14 €

Tranche tarifaire 4,5 :

Demi-journée : 3,91 €
Journée : 6,51 €

Tranche tarifaire 5 :

Demi-journée : 4,19 €
Journée : 6,98 €

Tranche tarifaire 6 :

Demi-journée : 4,48 €
Journée : 7,47 €

Tranche tarifaire 7 :

Demi-journée : 4,68 €
Journée : 7,79 €

Extérieurs

Demi-journée : 7,39 €
Journée : 12,30 €

Dépassement horaire

(mercredi et vacances scolaires) : 10 €

Droits d'inscription pour un an

1 enfant : 17,50 €
2 enfants : 26 €
3 enfants : 35 €

HALTE-GARDERIE

Avec la mise en place de la P.S.U. (Prestation de Service Unique) depuis le 1^{er} janvier 2004, les tarifs sont calculés selon les ressources des familles et du nombre d'enfants à charge. Les tarifs PSU déterminés par la CAF sont les suivants :

Du 01/09/2009 au 31/08/2010

Tarif plancher PSU : 0,35 € par heure

Tarif plafond PSU : 2,67 € de l'heure

Les tarifs suivants sont fixés par la commune :

Accueil d'urgence : 0,35 € de l'heure

Accueil occasionnel : 2 € de l'heure

Tarif extérieur : Tarif PSU + 0,50 € de l'heure

Droits d'inscription :

Pour un enfant - un semestre : 8,75 € - un an : 17,50 €

Pour deux enfants - un semestre : 13 € - un an : 26 €

Pour trois enfants - un semestre : 17,50 € - un an : 35 €

Le droit d'inscription est valable un an ou un semestre à compter de la 1^{ère} présence de l'enfant à la halte-garderie.





GARDERIE-ÉTUDE

Service garderie : 1,64 €

Etude : 2,02 €

Forfait maternelle : 2 €

Forfait élémentaire: 2,41 €

Dépassement horaire : 10 €

Un forfait garderie-étude est facturé pour les enfants qui fréquentent la garderie du matin et l'étude ou la garderie du soir.

Faites calculer votre quotient familial

Avant le 31 janvier 2010



Vos enfants fréquentent les différents services municipaux : restaurants scolaires, halte-garderie, centre de loisirs, activités du service jeunesse ou des services associatifs tels que l'école de musique. Pour pouvoir bénéficier d'un tarif dégressif, en fonction des tranches tarifaires, faites calculer votre quotient familial.

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie, muni obligatoirement des pièces suivantes :

- l'avis d'imposition 2008
- le livret de famille
- le détail des prestations familiales perçues entre le 01/01/2008 et le 31/12/2008 (à demander à votre C.A.F.).

Attention : le quotient familial applicable pour les services municipaux n'est pas celui calculé par votre C.A.F. Si le calcul de votre quotient familial n'est pas calculé avant le 31 janvier 2010, le tarif maximal du service vous sera appliqué. Cependant, le quotient familial pourra être calculé en cours d'année mais sans effet rétroactif.

RESTAURATION SCOLAIRE

Tranche tarifaire 1 :	1,05 €	Tranche tarifaire 4,5 :	3,60 €
Tranche tarifaire 2 :	1,64 €	Tranche tarifaire 5 :	4,03 €
Tranche tarifaire 3 :	2,37 €	Tranche tarifaire 6 :	4,55 €
Tranche tarifaire 3,5 :	2,73 €	Tranche tarifaire 7 :	4,90 €
Tranche tarifaire 4 :	3,12 €	Hors commune :	5 €



LES TARIFS DES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Droit de place sur le marché, animaux errants, buses, locations de salles, photocopies, stationnement de bateaux place de la Cale, tarifs de la médiathèque, droits de voirie pour occupation du domaine public, concessions aux cimetières et interventions pour l'inhumation sont disponibles en Mairie ou sur le site **www.betton.fr**

LE RÈGLEMENT DE PRESTATIONS MUNICIPALES PAR CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Le Chèque Emploi Service Universel permet aux personnes et aux familles de payer un grand nombre de services effectués à leur domicile ainsi que les prestations de garde d'enfants. Le Conseil Municipal de Betton a décidé d'affilier la commune au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel. Cette affiliation va permettre aux Bettonnais qui le souhaitent de payer les prestations des services municipaux (halte garderie, garderies périscolaires et centre de loisirs) en Chèque Emploi Service Universel.

Campagne d'élagage

Durant les mois de janvier et février aura lieu la campagne annuelle d'élagage. Etape importante dans l'entretien régulier des arbres, elle couvre l'ensemble du territoire de la commune et peut engendrer ponctuellement des perturbations de la circulation automobile. Au total, **114 arbres seront élagués en 2010**. Pour la prochaine campagne en 2011, les Bettonnais

peuvent adresser en Mairie leurs demandes motivées qui seront étudiées par les services concernés.

À noter : Un tilleul situé près de la médiathèque et de l'école de musique a subi l'attaque d'un champignon parasite. Un diagnostic sanitaire établi en novembre a révélé que cet arbre vieillissant présentait un risque et devait être abattu rapidement.



Retrait d'une cabine téléphonique

La commune dispose d'un réseau de cabines téléphoniques sur la voie publique mis à disposition et entretenu par France Télécom. Ces publiphones connaissant un usage décroissant, le parc est régulièrement actualisé en fonction des usages constatés et potentiels. Faisant

l'objet d'un usage extrêmement faible, la cabine située à l'entrée du complexe sportif des Omblais sera démontée courant janvier. À noter que les animateurs encadrant les équipes sportives ont accès à des téléphones d'urgence présents dans les équipements publics.

Des trottoirs accessibles pour tous



Afin de garantir un libre accès aux trottoirs à l'ensemble des piétons et d'empêcher les automobilistes en infraction d'y stationner, des barrières vont être posées rue Gabriel Fauré sur le côté droit dans le sens de la montée. Engagée dans un plan de mise en accessibilité des voiries, la collectivité entend défendre les droits des personnes et notamment de celles à mobilité réduite à pouvoir circuler librement sans être confrontées à des obstacles. Le parking de La Levée, récemment mis en zone bleue, permet de se stationner facilement à proximité des commerces.

Implantation d'une Maison d'Accueil Spécialisée

Située sur le plateau de Bel Air sur une surface de 16 490 m², cette nouvelle structure réalisée par le Centre Hospitalier Guillaume Régnier accueillera des personnes qui n'ont plus d'autonomie dans les actes du quotidien. Les travaux auront lieu au cours de l'année 2010. Le vendredi 18 décembre, une réunion publique a permis de présenter aux riverains le projet architectural ainsi que les aménagements de la voirie.

Logements en accession aidée

Les 57 appartements des « Hauts du Trégor », répartis en 3 bâtiments, sont situés entre la rue du Trégor et la rue de l'Argoat. À 400m du centre commercial du Trégor, ils sont situés à proximité de toutes les commodités (commerces, transport et services de la commune).

Bouwfonds Marignan Immobilier propose 7 appartements en accession aidée, T2, T2 bis et T3 en rez-de-jardin, 1^{er} et 2^{ème} étage. Les personnes intéressées peuvent contacter l'agence Bouwfonds Marignan à Rennes au 02.99.59.15.15.





Résidence de l'Ille : plus de sécurité et de confort

Samedi 5 décembre, une certaine effervescence régnait avenue Moreton-hampstead lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Résidence de l'Ille. Résidents, familles, personnels, élus et membres du conseil d'administration du C.C.A.S. étaient réunis pour fêter l'achèvement des travaux de rénovation et de mise aux normes de la résidence, dont les premiers coups de pioche avaient été donnés début mars.

Ces travaux ont marqué une étape importante dans l'histoire de l'établissement puisqu'ils accompagnaient la signature de la convention tripartite transformant le foyer-logement en **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** (EHPAD). Plus qu'un changement de dénomination, c'est un changement de philosophie : s'adapter aux défis du grand âge et de la dépendance en offrant un lieu de vie plus accueillant, plus sécurisé, plus confortable et plus fonctionnel. Assistée d'une équipe dévouée et compétente, la directrice, Marie Boussenard, a conduit son établissement à bon port malgré les aléas du chantier. L'opération était complexe : maintenir une prise en charge de qualité tout en subissant les inconvénients d'une rénovation en site occupé.

Une satisfaction partagée

Après 10 mois de travaux, l'EHPAD offre aux usagers un cadre de vie plus agréable et au personnel un outil de travail plus moderne répondant aux normes d'hygiène et de sécurité. « Nous avons désormais un fonctionnement en adéquation avec les personnes accueillies. Par exemple, les salles de bain répondent maintenant aux normes « handicapé ». Cela sécurise à la fois les résidents et le personnel » explique la directrice. Aides soignantes et infirmières travaillent ainsi dans de meilleures conditions : « Nous avons maintenant un bureau et une salle de soins. Cela nous permet de mieux nous organiser, de mieux structurer nos tâches et nos journées ». La création d'une cuisine satellite qui réceptionne les repas de la cuisine centrale constitue elle aussi un



nouvel atout : « La préparation du service des repas est beaucoup plus rapide et ceci nous permet de consacrer davantage de temps aux résidents. C'est essentiel » continue Laëtitia, agent social de jour. Et l'équipe d'évoquer également la nouvelle lingerie, les accès facilités pour les personnes les plus dépendantes, la terrasse pour profiter des beaux jours, les locaux plus lumineux et chaleureux propices aux activités....

C'est dans ce nouveau cadre que les équipes finaliseront le projet de vie de la structure dont les objectifs restent tournés vers l'amélioration de la qualité de l'accueil. Pour cela, la formation permanente du personnel, la qualité des soins, des repas, des animations et de l'entretien des locaux restent des priorités. L'information contribuera à une meilleure continuité des soins. Une psychologue viendra élargir la palette de compétences à l'EHPAD. Une programmation enrichie de nouvelles animations, des soins d'esthétique et de bien-être rythmeront les journées des résidents. Disponibilité, qualité et sécurité restent ainsi les 3 maîtres mots de l'équipe de la Résidence.



Le 5 décembre,
inauguration des nouveaux aménagements

Semaine de la petite enfance

Du 30 janvier au 6 février, la Ville de Betton a choisi de mettre la petite enfance et le développement durable à l'honneur. Cette initiative est portée par l'ensemble des acteurs de la petite enfance de la commune, lesquels se sont réunis au sein d'un groupe de travail pour concevoir ensemble ce temps fort. Faisant écho à la conférence de Copenhague qui s'est tenue en décembre dernier, les intervenants sensibiliseront les parents, les enfants et les professionnels aux dangers de la pollution de l'air. Toutes les animations proposées sont gratuites.

AU PROGRAMME

Conférence « Halte à la pollution »

Animée par Eric Zilliox, en collaboration avec la « Maison de la Consommation et de l'Environnement » de Rennes.

La pollution de l'air intérieur provient de plusieurs sources : le transfert de la pollution extérieure dans la maison, les animaux, les plantes, les produits d'entretien...

Cette conférence a pour but de nous en faire prendre conscience et de nous proposer des alternatives moins nocives pour la santé et plus respectueuses de l'environnement.

Samedi 30 janvier, 10h30

Auditorium de la médiathèque

Public adulte

Une garderie gratuite sera mise en place pour les enfants

Racontines

2-4 ans

“1, 2, 3... dans les bois”, par Jocelyne Garric

Mercredi 3 février, 10h30

Médiathèque

Réservation indispensable

Spectacle « Le chercheur d'air »

Son travail, c'est de gonfler des ballons. Il en prend un d'un côté, le gonfle, le pose. Mais ce jour là, la machine se dérègle ! Tiens ! Un ballon pas comme les autres. Il ne sent pas bon. Il a l'air malade. Ce ballon là, c'est la terre ! Alors, le personnage cherche à lui redonner forme, couleur, et surtout vie. Evoquer la pollution de l'air sans en prononcer le nom, telle est la proposition de ce spectacle, il énonce l'effort que la terre fait pour respirer... et nous avec.

Samedi 6 février,

10h et 11h30

Durée : 20 minutes

Salle des Fêtes

De 3 mois à 3 ans



Visite de l'appartement témoin de la CAF : « Clés de Fa »

Il s'agit d'un appartement pédagogique où des professionnels vous conseillent, concrètement, sur la gestion du quotidien et de votre logement (préservation de l'environnement, économies d'énergie, hygiène et sécurité des enfants...)

L'appartement est situé 2 square de Copenhague à Rennes.

Départ groupé possible depuis Betton

Renseignements et réservations auprès du pôle Vie de la Cité.

Atelier « Maison Propre »

Animé par l'association Locosol (www.locosol.fr)

À l'heure des inquiétudes environnementales, cet atelier vous apprendra à confectionner, avec des ingrédients simples (vinaiigre, bicarbonate, citron...), des produits ménagers plus économiques, plus écologiques et meilleurs pour la santé.

Mercredi 3 février, 10h-12h

Au Centre de Loisirs - Public adulte

Une garderie sera mise en place pour les enfants.

Inscription obligatoire auprès du pôle Vie de la Cité

À noter enfin que le Centre de Loisirs proposera diverses animations durant cette semaine.

Structures d'accueil pour les tout-petits



La halte-garderie municipale et la crèche associative Polichinelle accueillent les enfants dès l'âge de 3 mois. Les parents et enfants sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire qui veille au bon développement psychomoteur des petits en leur proposant un accompagnement et des activités adaptées à leur âge.

Le centre de loisirs municipal accueille quant à lui les enfants qui vont à l'école, les mercredis et durant les vacances scolaires. Ce service, agréé par Jeunesse et Sports, est encadré par des animateurs et une auxiliaire de puériculture pour les plus petits. L'équipe d'animation met en place différentes activités qui ont pour objectifs l'apprentissage à l'autonomie, la vie en collectivité, l'ouverture à des activités culturelles, ludiques et d'éveil.

À Betton, ce sont enfin plus de **90 assistantes maternelles** agréées par le Conseil Général qui proposent un mode d'accueil individuel. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur www.betton.fr ainsi que les sites du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et de la CAF 35. À noter que l'association « L'île aux enfants » met un espace-jeu à la disposition des assistantes maternelles adhérentes. Elles peuvent y échanger sur leur expérience professionnelle et permettre aux enfants de se sociabiliser. Une éducatrice de jeunes enfants y propose différentes activités d'éveil : comptines, activités manuelles, lecture, jeux libres.



La Ville de Betton souhaite rappeler que les enfants de moins de 6 ans souffrant d'un handicap peuvent être accueillis dans les établissements et les services d'accueil ordinaires. Les parents d'un petit garçon de 2 ans, atteint par une maladie génétique, le syndrome de William, en témoignent :

« Nous arrivions d'une petite commune où il n'y avait pas d'établissement d'accueil collectif. Or, au vu du retard de développement dont souffrait notre fils, les médecins nous avaient conseillé ce mode de garde pour multiplier les stimulations. Le handicap de notre fils a été découvert plus tard, au moment de son entrée à la crèche et à la halte-garderie. Les deux structures se sont alors réunies pour établir un Plan d'accueil Individualisé cohérent. Les deux équipes encadrantes se sont montrées très ouvertes. Elles ont proposé de rencontrer les professionnels qui accompagnent notre fils et se sont renseignées sur le syndrome pour mettre en œuvre des activités qui favorisent son développement ».

De manière générale, conformément à la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, les familles rencontrant des difficultés particulières (sociales, économiques ou de l'ordre du handicap) sont considérées comme prioritaires dans les structures d'accueil collectif de la petite enfance. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle Vie de la Cité de la Mairie, la halte-garderie ou la crèche Polichinelle.



Nouveau Guide de la petite enfance

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur www.betton.fr, dans le Guide pratique mais également dans le Guide de la petite enfance à paraître début février. Celui-ci sera gratuit et mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi que dans les différents lieux où se tiendront les animations.

D'Jeuns et motivés !



Le CAP

Vous êtes collégiens, lycéens et vous avez envie de vous amuser sans forcément vous éloigner de Betton ? Vous vous demandez parfois comment occuper vos mercredis ou vos week-end ? Vous souhaitez rencontrer d'autres jeunes de la commune ? Les animateurs jeunesse sont là pour vous aider !

Bonne humeur, dynamisme et ouverture d'esprit, trois leitmotivs qui guident Simon et Christophe, les animateurs du service enfance/jeunesse. Pour ce faire, ces derniers travaillent autour de 3 objectifs :

- **aider à la mise en place d'activités** : organiser un concert, préparer ses vacances, aller camper sur la côte, faire un bowling, faire un tournoi de Fifa, de Guitar hero, de soccer...
- **proposer des animations durant les mercredis, samedis et vacances** : tournoi de sports, sorties au skatepark, journée au Parc Astérix...
- **échanger** : rencontrer d'autres personnes, écouter ou jouer de la musique, proposer ses idées, ses motivations...



Sortie organisée lors des dernières vacances d'automne

Le CAP : un lieu de rencontre et d'échange

Pour les rencontrer, c'est simple ! Pas besoin de venir à la Mairie puisque **les animateurs vous accueillent au CAP**, cette maison bleue à côté de la médiathèque. Dans ce local ouvert aux jeunes à partir de 11 ans,

vous pourrez échanger avec Christophe et Simon mais aussi passer des moments entre copains. Ceux qui y viennent déjà se réunissent souvent autour d'un jeu de société, de cartes, de console ou de billard. D'autres organisent des soirées barbecue suivies d'un film ou d'une sortie à la patinoire.

Et Simon de préciser : « Et pour ceux qui n'osent pas passer la porte, il y a aussi **la rubrique "D'Jeuns" sur le site de la ville**. Nous y mettons en ligne toutes les animations que nous organisons ».

Le programme pour l'année 2010 est déjà en effet en cours d'élaboration : course de caisse à savon, Ride Tonight et Raid Urbain. Alors si vous avez envie d'apporter votre contribution ou tout simplement d'en savoir un peu plus, n'hésitez pas à faire un détour par le CAP...



L'association "Sk8 for life" organise régulièrement des sorties au skatepark du Mans et de Nantes

Pratique

■ Horaires d'ouverture du CAP

Mercredi et samedi : de 14h à 18h30

Pendant les vacances :

du lundi au samedi, de 14h à 18h30

Contact

Simon et Christophe

06 76 37 03 02 ou animation@betton.fr

Renseignements

www.betton.fr / Rubrique D'Jeuns

Culture pour tous

« *Tout art s'adresse aux sens, d'abord, plus qu'à l'esprit* ». Nul besoin d'être esthète pour savoir apprécier la culture. Celle-ci ne s'apprend pas, elle se ressent. Feuilletter un livre du bout des doigts, se laisser captiver par un film ou tendre une oreille curieuse vers une histoire contée, autant de façons de laisser libre cours à ses émotions et de découvrir d'autres univers. Porte ouverte sur la culture...

Rendez-vous réguliers

■ Racontines

Séances de contes pour enfants. Le 1^{er} mercredi de chaque mois, à 16h.

Mercredi 6 janvier : "Une goutte de miel et des souris" par Rémy Bouyaux.

À partir de 5 ans.

■ Plein les mirettes

Projections de films pour enfants. Le deuxième samedi de chaque mois à 16h.

Prochaine séance le samedi 9 janvier. À partir de 7 ans.

■ Regards Modernes

Projections de films pour adultes. Le dernier mercredi de chaque mois à 18h.

Prochaine séance le mercredi 27 janvier, avec un documentaire autour de la catastrophe de l'Amoco Cadiz et ses conséquences.

■ Racontines 2-4 ans

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance.

Mercredi 3 février : "1, 2, 3... dans les bois", par Jocelyne Garric à 10h30.

**Les animations sont gratuites.
Réservation indispensable.
Renseignements : 02 23 27 41 02**

Prix ados : les 10 titres de la sélection



- **L'Arche de Noa**, Ange
- **Ceux qui sauront**, Pierre Bordage
- **Le cœur à l'Ouest**, Camille Brissot
- **Le rêve de Sam**, Florence Cadier
- **Une ado en prison**, Cantin Marc
- **Fleurs de dragon**, Jérôme Noirez
- **Le mystère Olphite**, Carina Rozenfeld
- **Le sang des Nahdas**, Patricia Torrente
- **Je suis ta nuit**, Loïc Le Borgne
- **Les orphelins de Naja**, Nathalie Le Gendre

Les bulletins d'inscriptions et de vote sont disponibles auprès de la médiathèque.

Accueil des tout-petits

- Prochaines dates pour l'accueil des enfants non scolarisés :

- **jeudi 14 janvier à 10h15**

- **jeudi 28 janvier à 10h15**

Durée : 35 mn.

Inscriptions auprès de l'accueil de la médiathèque ou par téléphone au 02 23 27 41 02 (dans la limite des places disponibles).



Les coups de cœur du moment

■ DVD

The chaser De Na Hong-Jin



Un ancien flic devenu proxénète, voit ses prostituées disparaître les unes après les autres. Il s'aperçoit qu'elles ont toutes eu le même client. Une véritable course contre la montre va débiter afin de retrouver la trace de la dernière disparue et mettre la main sur le tueur... Dans la lignée de *Seven*, du *Silence des agneaux* ou de *Memories of murder*, un polar coréen qui vous prend à la gorge par sa sauvagerie, son atmosphère étouffante, son énergie de tous les instants et son scénario diabolique. Un must !



■ Documentaire

Les Classiques du cinéma bis

De Laurent Aknin,

Editions du Nouveau Monde



Regroupant des genres divers (gore, fantastique, blaxploitation, kung-fu, western, péplum, science-fiction, giallo...) et des réalisateurs mythiques (tels que Sergio Leone, John Carpenter, Russ Meyer...), le cinéma bis est l'univers du cinéma populaire à petit budget. Il possède ses chefs-d'œuvre et ses navets, ses maîtres et ses ringards. Mais il est avant tout le territoire d'un cinéma non-conformiste, propice à toutes les formes de transgressions. Cet ouvrage illustré recense et analyse 500 films, de 1955 à 2007, de *La Nuit des morts-vivants* à *Django*, mais aussi de *Poussez pas grand-père dans les cactus* à *La Dernière bourrée à Paris* !



■ BD jeunesse (à partir de 8 ans)

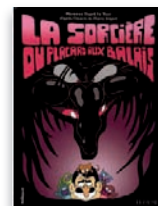
La sorcière du placard aux balais

De Florence Dupré La Tour,

d'après l'œuvre de Pierre Gripari



Quelle bonne surprise pour Monsieur Pierre quand il découvre une pièce de cinq francs nouveaux au fond de sa poche ! Il va pouvoir s'offrir une maison ! Mais pour ce prix-là, le notaire ne peut lui confier qu'une maison un poil hantée. Comment éviter de faire sortir la sorcière de son placard aux balais ? C'est simple, il ne faut pas lui chanter une certaine chanson. Mais c'est tellement tentant... !



Retrouvez tous les coups de cœur de la médiathèque sur
medbetton.dnsalias.net

Chouchou de la pâtisserie

Spécialisée dans la production de desserts et de pâtisseries, la société Keroler est implantée à Betton depuis 20 ans. En croissance continue, la PME industrielle tient la dragée haute aux géants de l'agroalimentaire.

A l'entrée de la commune, cette douce odeur de pâtisserie qui embaume jusqu'à la route... Vous sentez ? Elle s'exhale depuis les deux lignes de production ultramodernes de l'usine voisine, Keroler, connue des gourmands pour sa boutique. Pourtant, ne vous y fiez pas : le magasin n'est pas une vitrine des activités de l'entreprise.

Discrète, la société Keroler traite d'abord avec les industriels, les centrales d'achat de la restauration collective, ainsi que les grandes enseignes de la restauration rapide et de la distribution. Très peu avec les particuliers. « *Nous produisons une quarantaine de recettes, en particulier des pâtisseries et des barres céréalières, pose Anne Fouché, la directrice générale. Nous travaillons en ambiant, en frais comme en surgelé, en petites séries pour l'essentiel. Mais nous pouvons aussi sortir du bio comme du casher* ».



Anne Fouché



L'entreprise joue les intermédiaires. Le nom de Keroler ne figure jamais sur les emballages. La mandise ou le brownie ? Vous les trouverez au comptoir de McDonald's. Les cookies ? Vous les glisserez dans votre caddie chez Carrefour ou Leclerc. Quant au pancake, il trône sur les tables du petit-déjeuner des hôtels Hilton.

Une entreprise familiale

En vitesse de croisière, 150 000 gâteaux défilent sur une seule ligne de fabrication. Au total, Keroler en possède cinq, réparties sur deux sites, à Betton et à Bréal-sous-Montfort. Fondée sur le rachat d'une entreprise artisanale, la PME emploie aujourd'hui 75 salariés. Auréolée d'un chiffre d'affaires établi à 13 M€, Keroler figure parmi les rares rescapés bretons du secteur de la biscuiterie. « *Il y a vingt ans, on en comptait 70. À peine une dizaine aujourd'hui...* », confirme Anne Fouché.

Victime d'un gigantesque incendie en 1998, la société familiale a su redresser la barre. En 2004, les parents ont transmis le témoin à leurs trois enfants. Pour pallier la désaffection des salariés à l'égard de l'industrie agroalimentaire, la nouvelle génération a largement automatisé son outil de production. L'entreprise a aussi misé sur l'innovation, en renforçant les moyens de son laboratoire R&D.

Les gâteaux Keroler sont dorénavant distribués dans toute la France. Ses ventes à l'export augmentent, en particulier vers l'Europe du Nord et l'Angleterre. « *Aujourd'hui, nos préoccupations concernent la sécurité alimentaire, la qualité et la nutrition* », résume Anne Fouché. En 2010, trois nouvelles gammes viendront renouveler le catalogue de ces douceurs anonymes.

Olivier Brovelli

Pratique

■ Keroler

Z.A. de l'Enseigne de l'Abbaye
Tél. : 02 99 55 96 95

Tout Betton Court

L'an passé, le 20^{ème} anniversaire de Tout Betton Court fut marqué par des conditions climatiques défavorables. Contrainte par la pluie, l'équipe organisatrice n'avait pu inaugurer son nouveau circuit. C'est donc avec un grand enthousiasme qu'elle s'apprête cette année à faire découvrir aux coureurs bettonnais ce nouveau parcours, le long du canal et du plan d'eau. La Fun Run sera également reconduite, forte de son succès de l'an passé.

Le Mot de l'Organisateur

« Notre ambition, cette année encore, est de donner du plaisir à courir au plus grand nombre, à tout âge et quelle que soit sa condition physique.

Pour cela, nous invitons les plus jeunes, dès l'âge de 4 ans, à venir participer aux épreuves qui leur sont consacrées, à partir de 9 h. Ensuite, s'élanceront sur une courte distance de 1,7 km, les participants à la Fun Run qui seront, si possible, déguisés et sans aucun doute animés d'un esprit festif.

Enfin, la course des 10 km rassemblera, à 10h30, de nombreux Bettonnais et coureurs de la région, avides d'emprunter le parcours agréable et toujours vert que constitue le chemin de halage du canal d'Ille-et-Rance. J'invite bien sûr aussi les spectateurs à venir supporter les coureurs et contribuer à faire de « Tout Betton Court » une belle fête populaire du sport.

Je remercie, à cette occasion, tous les partenaires de notre manifestation, dont l'aide s'avère très précieuse et indispensable à une telle organisation. Toute l'équipe de la section « Course à Pied » du Club Sportif Bettonnais est prête à vous accueillir ce 24 janvier pour partager ce moment fort de la vie de notre commune. »

Gilles Désert,
président de section.

DIMANCHE 24 JANVIER

Thème de la Fun Run : le cirque.

Le prix du plus beau déguisement, le plus original ou le plus délirant sera décerné à l'issue de cette course où Bettonnaises et Bettonnais sont attendus en famille, groupes d'amis ou équipes de quartiers. N'hésitez donc pas à venir participer à cette course originale !



Pratique

■ Tarifs

Courses Jeunes (4 à 11 ans) et Fun Run (à partir de 12 ans) : gratuit

Course de 10 km : 7 € jusqu'au 16/01/2010, 8 € après cette date.

Les inscriptions à la course de 10 km et à la Fun Run se font sur le site

www.toutbettoncourt.com ou par courrier (bulletin à renvoyer à :

Tout Betton Court - 1, allée de la Longrais - 35830 Betton).

Inscription des enfants possible dans les écoles.

Une autorisation parentale doit être fournie pour les participants mineurs.

Une photocopie de la licence en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition daté de moins d'un an sont exigés.

Retrait des dossards : samedi 23/01/2010 au Carrefour Market de 14h à 18h et dimanche 24/01/2010 au complexe sportif des Omblais à partir de 8h.

■ Conditions de circulation

La circulation sera interdite de 8h à 12h dans les deux sens rue du Vau Chalet.

Dans l'intervalle de passage des coureurs, la circulation des riverains se fera dans le sens de la course suivant les consignes indiquées.

Pour plus d'informations, consulter le site www.toutbettoncourt.com



Source CRCSH



Soirée cabaret

L'école de musique organise une soirée cabaret le **samedi 30 janvier**. S'amusant sur un programme composé de chansons de variétés (Barbara, Salvador...), d'airs d'opérettes (Offenbach, Delibes) de lieds (Schubert) et d'extraits d'opéras célèbres (Weil, Mozart...), plus de vingt chanteuses adultes de l'école de musique de Betton interpréteront sous forme de scénettes, en duo et en solo, un répertoire emprunt d'une atmosphère « cabaret Rive gauche »... du canal Ille-et-Rance. C'est dans le cadre des partenariats entre le Conservatoire Régional de Rennes et l'Ecole de musique de Betton que les 2 professeurs de chant, Coralie Brunot et Aurélie Barbelin, ont élaboré et mené à bien ce projet avec des étudiants de la classe de piano d'accompagnement de Lucette Marliac. Favoriser la rencontre et l'échange entre amateurs et futurs professionnels, mettre en situation réelle les uns et les autres, avec pour but de construire un spectacle pour le public, tel est le challenge présenté lors de cette soirée.

Pratique

■ Samedi 30 janvier
De 18h30 à 20h
Anita Conti n°1
Entrée libre



Soirée dansante

Abanera est une association bettonnaise de danse en couple. Les cours se déroulent le mercredi de 19h à 22h30 selon les niveaux et les danses pratiquées (Rock, Tango, Paso doble, ChaCha, Salsa, ...). Hélène Beurel enseigne ces danses dans un esprit de détente et de convivialité. Une soirée dansante, ouverte à tous, est proposée le **23 janvier 2010** à partir de 20h30, à la Salle des Fêtes.

Renseignements

<http://abanera.over-blog.com>

Bal country

La section country de l'association Dagybe organise un bal le **31 janvier 2010**. Il aura lieu à la Salle des Fêtes à partir de 14h et sera animé par Westrennes Country.



Pratique

■ Tarif : 5€
www.dagybe.asso35.fr

Les amis du mercredi

Les « Amis du Mercredi » est un groupement d'amis qui se réunit tous les deux mois et cela depuis plus de dix ans. Leur point commun : l'amour des mots, la poésie et les chansons à textes. À l'occasion de leur prochaine soirée, qui aura lieu le **mardi 26 janvier** au Farfadet, ils rendront hommage à leur ami Pascal Papail, qui s'était joint à leurs rencontres depuis déjà quelques années. Celui-ci avait su, au travers de la passion qu'il avait pour la guitare, apporter un ton singulier, à ces moments de partage, en livrant ses notes qui parlaient comme des mots... Au-delà de sa discrétion et de sa gentillesse, Pascal était, pour ceux qui avaient eu la chance de le connaître, un homme sans concession, qui avait su faire vivre et apprécier sa musique avec laquelle il ne faisait qu'un.

Pratique

■ Mardi 26 janvier
Le Farfadet
Entrée libre

Pompier... volontaire !

Le Centre de Secours de Betton vient de changer de chef de poste. Jean-Yves Recoursé, sapeur-pompier depuis vingt-trois ans est désormais chargé de sa direction. Il remplace Yannick Lorandel qui a passé trente années chez les pompiers de Betton, dont dix comme responsable de centre.

“ **L**e Centre, situé près de la Z.I. de la Forge, couvre en premier appel le secteur de Betton, Chevaigné, une petite partie de Saint-Sulpice-la-Forêt et de Thorigné-Fouillard. Les hommes peuvent aller aussi en renfort sur les communes environnantes voire même sur Rennes » précise Jean-Yves Recoursé. Entre janvier et novembre 2009, ils comptent plus de **410 interventions**. Il s'agit pour 2/3 d'entre elles d'interventions auprès des personnes. Une augmentation par rapport à l'année précédente mais « la population de notre ville croît donc les demandes aussi ». Les incendies représentent quant à eux près de quarante sorties et les accidents une soixantaine.

Pour effectuer leurs missions, les pompiers de Betton possèdent plusieurs véhicules : une ambulance, un véhicule toute utilité (fuite d'eau, panne d'ascenseur...), un camion citerne pour le feu de forêt, un véhicule incendie, un véhicule léger qui sert notamment pour la formation, une embarcation et une motopompe. Un parc conséquent et en bon état.

Une équipe soudée et ouverte

Aujourd'hui, le Centre compte **trente-six sapeurs-pompiers volontaires** dont six femmes. « Nous avons beaucoup de jeunes, il règne donc une ambiance dynamique et bon-enfant, tout en respectant le casernement » rajoute Jean-Yves Recoursé. « Ils sont très demandeurs de formations, de stages pour être toujours à la pointe. »



Jean-Yves Recoursé et Anthony Texier

Anthony Texier, étudiant en Bac Pro, est un sapeur de fraîche date puisqu'il est arrivé au Centre au mois d'août. « J'ai toujours voulu être pompier et je souhaite en faire mon métier; j'aimerais entrer aux Pompiers de Paris » annonce Anthony. « Devenir volontaire, c'est une première approche qui permet de voir si cela plait vraiment ». Ce jeune homme a déjà obtenu plusieurs qualifications et peut intervenir sur les opérations diverses. En janvier, il passera son module incendie et pourra alors se porter au feu. Une formation qui prend du temps ? « Il suffit de s'organiser, d'être motivé et tout se passe bien. » Force est de constater que les sapeurs pompiers, quelque soit leur génération, portent toujours cette volonté d'être au service des autres...

La solidarité en exemple

Enseignant de mathématiques à la retraite, Guy Briand est président de l'association Betton Solidarités. En reconnaissance de son engagement dévoué au service des autres, la Municipalité lui remet cette année la médaille de la Ville.

Au début des années 70, il quittait Le Caire quand Sœur Emmanuelle y posait ses valises. Parcours croisés, même vocation. Le spectacle de la misère suscite la même révolte. Depuis cette date, la figure tutélaire de la religieuse a toujours éclairé l'engagement militant de Guy Briand. Catholique pratiquant, certes, mais humaniste avant tout.

Professeur de mathématiques en Egypte, puis à Orléans, le compagnon de conscience des chiffonniers est revenu au pays à l'âge de la retraite, en 1993. « *Mes grands-parents étaient journaliers agricoles dans les fermes alentours. Mon père était ouvrier à la brasserie Graff, à Rennes* », se souvient Guy Briand. Déjà ancienne, l'association Betton Tiers-Monde lui semble être alors la structure la plus compatible avec le message d'entraide délivrée par Sœur Emmanuelle. Il y fera ses armes avant d'être porté à sa tête, en 2002.



Guy Briand

Un pour tous

Discret, humble, Guy Briand s'efface volontiers devant l'action collective de l'association, l'énergie de la cinquantaine d'adhérents. L'essentiel est ailleurs. « *Nous avons le devoir moral d'aider les pays du Sud que nous avons exploités si longtemps*, juge l'intéressé. *Notre association y participe en accompagnant des projets de développement, en sensibilisant les occidentaux aux problèmes de leurs voisins* ».

De fait, Betton Solidarités ne mène aucun projet en son nom propre. Par la collecte des fonds, elle soutient l'action d'autres structures relais, bien implantées dans les pays visés. « *Au Soudan, nous finançons la construction de centres de formation et de foyers pour les mères célibataires. Au Pérou, nous appuyons l'ouverture de crèches. Ponctuellement, nous venons en aide à d'autres projets, aux enfants des rues de Madagascar ou au secours médical palestinien* », détaille Guy Briand. Les bonnes années, l'association consacre jusqu'à 10 000 € à ses œuvres généreuses, notamment grâce au marché de Noël. « *Plus de 2 000 personnes cet hiver, se réjouit son président. Ce succès est une forme d'encouragement* ». Tout occupé à réduire la fracture Nord-Sud, au point de mettre la généalogie et l'informatique de côté, Guy Briand reste lucide. « *Le monde idéal, on n'y est pas encore* », résume-t-il. Et Guy Briand de citer un proverbe arabe qui ouvre la voie pour y conduire. « *La caravane avance au pas du chameau le plus lent* ».

Olivier Brovelli



Le marché de Noël a lieu depuis 7 ans.

Distribution de compost

Le Syndicat d'Assainissement de Rennes Nord organise une distribution gratuite de compost, en libre-service, les **vendredi 29 et samedi 30 janvier** ainsi que le **lundi 1^{er} février** de 10h à 16h au 1 impasse du halage à Betton.



Visite du centre de tri

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Si vous êtes intéressé, vous devez préalablement vous inscrire auprès du numéro vert de Rennes Métropole au moins 48 heures avant la visite.

Les prochaines visites auront lieu les **8 janvier à 10h, 13 janvier à 14h, 20 janvier à 14h et 27 janvier à 14h**. Il vous sera demandé de vous présenter sur place 5 minutes avant l'heure prévue. Une animatrice vous accueillera à l'entrée du site, devant le parking.

Renseignements : Service valorisation des déchets ménagers 0800 01 14 31 (appel gratuit) ou **www.rennes-metropole.fr**

Le calendrier des manifestations a changé !

Retrouvez dans ce numéro votre nouvel agenda culturel et de loisirs à Betton : expositions, concerts, rencontres littéraires, actualités des associations... Plus informatif et enrichi en illustrations, il sera désormais édité tous les 3 mois.



HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi : 14h-18h	Mercredi : 9h-12h	Jedi : fermée	Samedi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h	et 14h -18h	Vendredi : 14h-18h	et 14h-18h

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end :
06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens :
Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : **32 37**

Médecins :
Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le **15**.

Infirmiers :

M. Aleno et M^{me} Landemaine : 02 99 55 87 48
M^{lle} Henninot, M^{me} Danlos
et M^{me} Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances :

Christian, Betton : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46, Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 - 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 - 06 77 13 44 74

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Directeur de la publication : Michel Gautier - Ont collaboré à ce numéro : Olivier Brovelli, Didier Teste et les services de la commune. Rédaction : Service communication Séverine Geoffroy, Elodie Guyomard - Photo Une : F. Hamon - Création-réalisation : « Esprit Graphique » F. Fullenwarth - Impression : TPI Betton Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr Mail : mairie-info@betton.fr

Prochaine parution : Betton infos de février. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 janvier. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.

Naissances

Malou Calvary

La Renaudais
Le 20 novembre 2009

Yannis Raleche-Quedeville

23, rue de Grodzisk
Le 21 novembre 2009

Aya Baroudi

1, rue du Blavet
Le 23 novembre 2009

Simon Roux

La Motte
Le 27 novembre 2009

Youri Aubert

15, rue de la Forêt
Le 5 décembre 2009

Jules Delaunay

8 A, rue de Cornouailles
Le 6 décembre 2009

Lana Goupil

1, rue du Clos Paisible
Le 6 décembre 2009

Léna Moisan

4, rue de la Raimbauderie
Le 6 décembre 2009

Maiwenn Guillemot

5, rue Gabriel Fauré
Le 7 décembre 2009

Alice Daniel

3, rue du Roi Arthur
Le 8 décembre

Décès

Francine Morel, 84 ans,
épouse Lejas
Le 21 novembre 2009

Sarah Chemouni, 89 ans,
veuve Gicquel
Le 21 novembre 2009

Georges Morel, 81 ans
Le 23 novembre 2009

Eugène Hardy, 60 ans
Le 28 novembre 2009

Richard Jurkowski, 55 ans
Le 28 novembre 2009

Houal Lucienne, 83 ans,
veuve Loret
Le 12 décembre 2009

Lhomelais Georges, 66 ans
Le 14 décembre 2009

Garçon Michel, 77 ans
Le 16 décembre 2009

Infos Sociales

Assistances Sociales

Patricia ONILLON, le mardi de 9h à 12h et Yvette THEBAUD le jeudi de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé : 02 99 27 76 41.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Madame LAFON, le mardi de 14h à 16h sans rendez-vous.

Association de consommateurs

Madame LEBRUN, chaque premier mardi du mois de 14h à 16h sans rendez-vous.

Ces 3 permanences se déroulent au Point Accueil Emploi, situé au 28 avenue d'Armorique.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales

Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous donne des informations sur les modes de garde des tout-petits. Permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h au **C.D.A.S. de la Couronne Rennes Nord-Ouest**, 4 boulevard Dumaine de la Jossierie, 35740 Pacé. Tél : 02 99 27 76 41.

Réunion d'information pour les parents

3^{ème} mardi à 14 h et 4^{ème} mardi à 18h30 au **C.D.A.S de Pacé**, boulevard Dumaine de la Jossierie.

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h00 à 12h00**.

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

Le coin conseils du jardinier...

« Janvier sec et sage est un bon présage. »

Janvier est le mois le plus froid de l'année. Au jardin, quelques travaux peuvent encore être réalisés. Pensez à entretenir votre matériel et vos outils. Vérifiez l'efficacité des protections appliquées sur les plantes sensibles. Nettoyez et désinfectez pots et jardinières en



prévision des prochains semis. Profitez du froid sec pour faire un débroussaillage. Récoltez les feuilles mortes pour en faire du compost. Prévoyez des appâts anti rongeurs auprès des bulbes plantés et préparez votre jardin à la venue des limaces et escargots. Pensez enfin à nourrir les oiseaux avec des graines et de la graisse animale ou végétale.



Sources mixtes
Groupe de produits issus de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés
Cert no. FCBA-COC-000114
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council





■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS ■

MERCREDI 6 JANVIER

Racontines
Médiathèque

SAMEDI 9 JANVIER

Plein les mirettes
Médiathèque

JUSQU'AU DIMANCHE 31 JANVIER

Christine Morin en lumière
Galerie Espace-Expo

DIMANCHE 17 JANVIER

Loto
Salle des Fêtes

SAMEDI 23 JANVIER

Soirée dansante
Salle des Fêtes

Conférence
Auditorium de la Médiathèque

DIMANCHE 24 JANVIER

Tout Betton Court

MERCREDI 27 JANVIER

Regards modernes
Médiathèque

SAMEDI 30 JANVIER

Apéro cabaret
Espace Anita Conti

DU 30 JANVIER AU 6 FÉVRIER

Semaine de la petite enfance

DIMANCHE 31 JANVIER

Bal country
Salle des Fêtes

MERCREDI 3 FÉVRIER

Atelier "Maison propre"
Centre de Loisirs

Racontines 2-4 ans
Médiathèque

SAMEDI 6 FÉVRIER

Spectacle pour les petits
Salle des Fêtes



www.cine35.com

répondeur : 02 99 55 06 55

Le concert (VOST)

Jeudi 7 janvier à 20h30

Samedi 9 janvier à 21h

Avatar

Vendredi 8 janvier à 20h30

Samedi 9 janvier à 18h

Dimanche 10 janvier à 15h et 18h

Loup

Jeudi 14 janvier à 20h30

Samedi 16 janvier à 21h

Dimanche 17 janvier à 18h

Le vilain

Vendredi 15 janvier à 20h30

Samedi 16 janvier à 18h

Dimanche 17 janvier à 15h

Le dernier vol

Jeudi 21 janvier à 20h30

Samedi 23 janvier à 21h

Dimanche 24 janvier à 18h

Rapt

Vendredi 22 janvier à 20h30

Samedi 23 janvier à 18h

Dimanche 24 janvier à 15h

Oscar et la dame rose

Jeudi 28 janvier à 20h30

Samedi 30 janvier à 21h

Dimanche 31 janvier à 18h

La route

Vendredi 29 janvier à 20h30

Samedi 30 janvier à 18h

Dimanche 31 janvier à 15h

1 - Une jeune équipe du Téléthon, le 4 décembre dernier

2 et 3 - L'arbre de Noël, le 13 décembre

